

Salon bas de jardin TULUM 4 places en résine tressée - MARRON

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : TULUM-S2

GENCOD : 3 700 286 488 574



Composition	Salon composé d'un canapé 2 places, de 2 fauteuils, d'une table basse et de 3 coussins. Assise large et confortable.
Matière	Structure : aluminium Revêtement : résine tressée Plateau de table : verre Coussins : polyester
Coloris	Structure : gris anthracite Revêtement : marron Plateau de table : verre transparent Coussins : gris
Dimensions produit(s)	Table : L 98,5 x l 58 x H 34 cm Canapé : L 150 x l 79 x H 85 cm Fauteuil : L 73 x l 79 x H 85 cm
Nombre de colis	1 colis
Dimensions colis	L 154 x l 97 x H 42,5 cm

Salon bas de jardin TULUM 4 places en résine tressée - MARRON

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : TULUM-S2

GENCOD : 3 700 286 488 574

Poids brut / net	Total : Poids brut : 62,5 kg / net : 58 kg
Montage	A monter : notice de montage fournie
Conseils d'entretien	Nos meubles sont destinés à un usage extérieur et/ou intérieur. Dans tous les cas, il reste préférable de les rentrer à l'abri pendant l'hiver ou en cas de non-utilisation. Vous avez choisi un meuble principalement composé des matières suivantes : - Inox : l'inox est un alliage d'acier dont la propriété est d'être peu sensible à la corrosion. C'est également un matériau résistant aux variations de température et antistatique. Pour l'entretien de votre inox, frotter avec un chiffon imbibé d'huile alimentaire ou avec un produit spécifiquement destiné au nettoyage de l'acier inoxydable. - Résine tressée : Plate ou ronde, avec un tressage serré ou ajouré, la résine est une fibre synthétique tressée de manière artisanale. Elle résiste à l'eau ainsi qu'aux variations de température, et ne décolore pas au soleil. La résine permet d'obtenir un style moderne ou au contraire très traditionnel. Elle rappelle parfois le charme vintage et naturel du rotin, mais a l'avantage d'être bien plus résistante. Pour l'entretien régulier de votre produit en résine tressée, brossez-le une fois par an à l'aide d'une brosse douce afin de retirer les impuretés qui se sont logées dans le creux des fibres. Vous pouvez également utiliser un jet d'eau haute pression. Cela permettra de redonner brillance et couleurs vives à vos meubles de jardin en résine tressée. La résine est un produit synthétique. Sa qualité est définie selon le nombre de fils qu'elle contient mais aussi selon son épaisseur. Elle résiste aussi bien aux UV qu'aux intempéries. Elle ne décolore pas au soleil et ne s'altère pas avec le temps. Cette matière est également résistante à l'eau salée et l'eau de piscine. - Verre : Les tables en verre n'absorbent pas la lumière, la laissant passer. Elles apportent donc de la luminosité et de la clarté. Le verre contribue à rendre une terrasse plus spacieuse et apporte un style épuré très convoité. Un simple lave vitre avec un chiffon sec redonnera tout son éclat à votre verre. - Tissu (coussins) : la toile de nos coussins est composée à 100% de polyester imperméabilisé. Laver les coussins à la main et à basse température avec de l'eau savonneuse, puis rincer à l'eau froide, ne pas repasser.
Garantie	Durée légale de conformité 2 ans
Informations complémentaires	La garantie ne concerne pas : - les griffes, empreintes, éclats, coups ou brûlures - les détériorations sur les coussins (coutures, fermetures éclair...) - la rouille (il convient de traiter, dès réception, les parties en acier avec un produit anti-rouille) - les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien - les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur - les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit - les dégâts constatés sur un meuble déjà installé - les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure - les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadaptées Détails de la garantie : - la garantie prend effet le jour de réception par le revendeur et est valable 2 ans - la garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par DCB GROUPE, tels que les vices de fabrication matière Demande de garantie : - toute demande de garantie doit être formulée sur notre site internet www.dcb-groupe.com rubrique "Espace SAV" - accompagnez impérativement votre demande d'une description écrite et claire de l'avarie constatée, de photos et de la copie de la facture d'achat Photos : Suggestion de présentation Copyright © DCB GROUPE - Tous droits réservés.